



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

PRINCIPES COMMUNS POUR LE RENFORCEMENT DE L'INSTITUTION PARLEMENTAIRE : EXAMEN PAR LES PAIRS

12 juin 2014

A propos des principes communs de renforcement de l'institution parlementaire

En octobre 2014, lors de sa 131^{ème} Assemblée, l'Union interparlementaire (UIP) soumettra à l'approbation de ses Membres une série de principes communs pour le renforcement de l'institution parlementaire. Ces principes directeurs, élaborés dans le cadre de discussions entre les Parlements membres, l'UIP et d'autres organisations de renforcement des parlements, visent à améliorer la coordination, la coopération et la qualité de l'assistance en matière de renforcement parlementaire.

Le groupe de rédaction¹ a préparé un projet de définition des principes en s'appuyant sur les résultats de la réunion des spécialistes du renforcement de l'institution parlementaire qui s'est déroulée en octobre 2013. Ce projet est maintenant transmis aux parlements et aux organisations de renforcement de l'institution parlementaire dans le but de recueillir des commentaires et, le cas échéant, de réviser les principes.

L'idée est de fournir aux parlementaires, au personnel parlementaire, aux organisations de renforcement de l'institution parlementaire et à d'autres partenaires des principes directeurs qui permettront de mieux adapter l'assistance au cas particulier de chaque parlement et d'obtenir ainsi une assistance en matière de renforcement parlementaire qui soit plus adéquate, plus efficace et mieux coordonnée. Il est donc important que la logique qui sous-tend les principes soit bien claire, de même que la formulation des principes eux-mêmes. Il faut en outre que soient spécifiées les principales implications liées à la teneur et au champ d'application de chacun des principes.

Conseils pour la formulation des commentaires

Il est important que les commentaires et réactions soient structurés, de manière à faciliter la révision des principes communs avant qu'ils ne soient soumis pour approbation aux Parlements membres, à l'UIP et aux autres organisations de renforcement de l'institution parlementaire. Il vous est demandé de formuler des commentaires critiques et constructifs sur la forme et la portée des principes proposés. Vous indiquerez si les différentes questions évoquées dans l'introduction ou dans le corps du texte des principes sont traitées de manière suffisamment approfondie et précise, si leur portée est adéquate et s'ils sont assez détaillés pour servir la finalité du texte.

Vos questions, vos commentaires et vos suggestions doivent inciter les auteurs à améliorer le texte si nécessaire et à mettre en valeur les questions et les implications qui en découlent. Dans vos commentaires, vous devez à tout moment garder un ton professionnel et courtois.

¹ Ce groupe est composé de représentants du Parlement européen, de l'Assemblée nationale française, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du National Democratic Institute (NDI) et de l'Union interparlementaire (UIP).

Vous êtes invités à examiner le projet dans la perspective de l'assistance au renforcement parlementaire, qu'elle soit prodiguée ou reçue. N'hésitez-pas à mentionner les points que vous jugerez problématiques ou non pertinents.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, signaler les éventuelles erreurs typographiques, grammaticales ou syntaxiques mais ce n'est pas indispensable. Les principes communs seront soigneusement relus avant publication.

Nous vous remercions de formuler si possible vos commentaires en anglais, selon le format indiqué ci-dessous; les commentaires en français sont également acceptés.

Les commentaires écrits, reportés sur le présent formulaire, sont à envoyer au plus tard le **15 juillet 2014** à Mme Norah Babic (nb@mail.ipu.org).

Nom du répondant : _____

Date : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Evaluation

Veillez répondre aux questions ci-dessous en leur attribuant une note de 1 à 3 :

1 = ne satisfait pas aux critères, une importante révision est requise;

2 = satisfait partiellement aux critères, une révision mineure est requise;

3 = satisfait parfaitement aux critères, aucune révision n'est requise.

La formulation est-elle claire et aisément compréhensible ?		
1	2	3
Les usages et objectifs visés sont-ils clairs ?		
1	2	3
L'organisation générale est-elle bonne ?		
1	2	3
Le texte rejoint-il vos réflexions sur la question ?		
1	2	3
Le texte apporte-t-il une valeur ajoutée à ce qui existe déjà et contribue-t-il à élargir le débat ?		
1	2	3
Le texte répond-il aux principales préoccupations du public cible ?		
1	2	3
L'utilité du texte est-elle claire et adaptée aux besoins pratiques ?		
1	2	3
La teneur du texte est-elle en phase avec les objectifs ?		
1	2	3

Recommandation

- Soumettre pour approbation finale aux Parlements membres, à l'UIP et aux organisations de renforcement de l'institution parlementaire
- Renvoyer pour révisions mineures (voir commentaires ci-dessous)
- Renvoyer pour révisions importantes et soumettre à nouveau pour avis (voir commentaires ci-dessous)
- Ne pas soumettre / renvoyer pour une révision complète

Commentaires généraux

Veillez indiquer ici vos commentaires d'ordre général en rapport avec une ou plusieurs parties. Merci d'indiquer clairement le numéro de section auquel se réfère votre commentaire.

Commentaires particuliers

Veillez indiquer vos commentaires particuliers dans le tableau ci-dessous. Pour les commentaires qui font référence à un tableau ou à une figure, précisez le numéro de la section (Introduction, Principe 1, Principe 2, etc.) et le numéro de ligne. Si vous le souhaitez, vous pouvez également indiquer dans ce tableau vos commentaires généraux en portant la mention 0 dans la colonne Sections (commentaires généraux portant sur le texte entier), ou la mention 0 dans la colonne Lignes (commentaires généraux portant sur une section complète).

Sections	Lignes	Commentaires
3	2	Commentaire... (exemple de commentaire portant sur la ligne 2 du principe 3)
Intro.	7	Commentaire... (exemple de commentaire portant sur la ligne 7 de l'introduction)
10	0	Commentaire... (exemple d'un commentaire général portant sur le principe 10)
0		Commentaire... (exemple d'un commentaire général portant sur l'ensemble du document)
		Pour ajouter des lignes, dans le menu « Outils de tableau », sélectionner « Disposition », puis « Insérer en dessous ».